Procès-verbal du Conseil d'administration de l'IUT du Havre du 3 octobre 2017

Approuvé à la séance du 14 novembre 2017

Présentes : Mmes Châtel, Fleixas, Goujon, Kouam, Millet, Panchou, Pion, Quertier, Rogé-Picard.
Présents : MM. Bénard, Bertrand, Duflo, Garnier, Le Breton, Sadeg, Zlitni.
Représentées : Mmes Delforge, Guégot.
Représenté : M. Ben Moussa, Cédéno, Hédin.
Excusée : Mmes Daufresne, Leray, Morel.
Excusés : MM. Joignant, Maréchal.
Absentes : Mmes Aubry, Lecroq, Mabire.
Absents : MM. Cangina, Chihi, Costa-Drolon, Delaunay, Druez, Jourel, Le Bossenec, Texier.
Invité.e.s : Isabelle Delacour-Baudry, Stéphane Lauwick, Basilia Marchandise-Ruiz, Armelle Motte, Philippe Seeleuthner.

Secrétaire de séance : M. Duflo

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 6 juin 2017.
2. Informations du directeur.
3. Auditions des nouveaux chefs de département. Départements Information-Communication et Techniques de commercialisation.
4. Validation des responsabilités de Licences professionnelles.
5. Point sur les effectifs 2017/2018.
6. Bilan de la revue de direction (procédure qualité).
7. Situation budgétaire 2017, budget 2018.
8. Information sur les évolutions du système IUT : DUT A+P, Bachelor, Parcours technologique de Licence.
9. Evaluation des formations
10. Postes au 1er septembre 2018 : présentation de la campagne de recrutement de l'université. Choix de l'IUT et implications pour notre fonctionnement.
11. Information sur le toilettage des statuts.
12. Questions diverses.

Le président ouvre la séance à 18h15.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2017.**

21 votants
Résultat du vote : 19 voix pour
2 abstentions

tél
+33 (0)2 32 74 46 01
fax
+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian
BP 4006
76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr

2. Informations du directeur.

Stabilité du recrutement étudiant pour la rentrée 2017/2018. L'ULHN augmente son effectif de façon importante de 7000 à 8000 en 3 ans (les effectifs de l'IUT restent stables).
Moyens : 21 postes d'enseignant.e.s sur 159 sont gelés (plusieurs postes gelés également pour les BIATSS).
Alternance/apprentissage : montée en puissance. Intervention de Christophe Garnier en tant que chef de département de GMP : 9 apprentis en 2ème année (objectif entre 8 et 12). Anne Millet. : 13 étudiant.e.s en apprentissage et 8 en alternance en LP.
Les programmes en alternance facilitent l'acquisition des compétences des étudiant.e.s et augmentent nos ressources. Le département GLT a également déposé une demande d'ouverture de formation en apprentissage (DUT et Licence professionnelle). Un administrateur signale que la région organise un salon de l'apprentissage du 21 mars au 8 avril 2018.
Le directeur rappelle la politique de développement de l'apprentissage de l'IUT et souhaiterait également que TC ainsi que d'autres départements s'ouvrent à l'apprentissage.
Ouverture d'une nouvelle LP unique en France en GCCD : la LP Conduite de travaux en sous-terrain et géotechnique (CTSOG).
Relations entre l'université et l'IUT : le ministère encourage l'université à se centraliser fortement pour assurer son autonomie. Les outils informatiques ne sont pas excellents, ce qui génère de la souffrance chez les collègues. Le personnel administratif est soumis à des procédures auxquelles il n'a pas participé. Le directeur communique sur ces difficultés. L'IUT est en avance dans la mise en place de procédures qualité.
Nouveau campus : toutes les réunions ont été reportées. Pas de nouvelle information à communiquer.
L'outil APB va être remplacé.

3. Auditions des nouveaux Chefs de département. Départements Information-Communication et Techniques de Commercialisation.

- **Fabien Liénard** se présente. Il a 44 ans. Il a obtenu un doctorat en 2002.

Il est devenu MCF en 2004 à l'IUT, a obtenu une HDR en 2013 et est PU depuis le 1er septembre 2017
Il a toujours assumé sa charge d'enseignant et de chercheur. Il a été directeur d'études, responsable de LP. Le département fonctionne bien et il en remercie Sami Zlitni. La décision a été collégiale pour sa candidature car c'est une petite équipe. Le turn over des responsabilités est donc régulier. Il existe une excellente ambiance de travail. Le département est attractif : 1800 demandes pour 80 places. Il est bien équipé grâce à l'IUT. Fabien Liénard veut s'inscrire dans la continuité. Ses objectifs : continuer la recherche, être publiant, participer à porter l'IUT dans un rayonnement local, régional, international. Il y aura un colloque international en 2018. Il est exigeant en ce qui concerne la couverture du PPN et le « travailler autrement ». Il veut de vrais projets tuteurés. Il souhaite un travail collaboratif avec le monde extérieur, des partenariats. Des challenges en pub ont été gagnés. Il sera vigilant à ce que les équipements soient au niveau des attentes (possibilité d'une classe d'apprentissage actif collaboratif. Le support de MC qu'il a laissé n'a pas été renouvelé. Le public accueilli étant très diversifié, le travail effectué par le département n'est pas simple. Mais il y a une vraie volonté d'hétérogénéité avec beaucoup de réussite en deuxième année.
21 votants.
Résultat du vote : 20 voix pour
1 abstention

- **Alexandre Ivol** se présente. Le département TC a connu des difficultés internes qui ont entraîné une médiation. En juillet 2017, le conseil de département l'a élu. Sa tâche est que tous les cours soient assurés. Il la prend au sérieux. Il est docteur ès lettres et n'est pas un spécialiste de la gestion budgétaire mais veut le devenir. Il existe beaucoup de tensions au niveau de l'établissement du budget du département suivant les règles qu'il a fixées avec la direction de l'IUT. Il doit avoir une aisance relationnelle avec les collègues car il faut de la confiance. Il construit cette confiance. Alexandre Ivol enseigne en TC depuis 2002.
Les collègues doivent le découvrir en responsabilité. Il souhaite le respect du cadre administratif qui doit fonctionner dans les conseils de département. Ce n'est pas si facile. Cela demande de l'énergie et du temps. Son objectif est un fonctionnement de département fluide. Ses projets : travailler la communication avec les étudiant.e.s. Il gère les Europubliciades (projet tuteuré). Il voudrait les organiser au Havre. Il projette également d'organiser un « stage dating » à l'extérieur.
Un administrateur enseignant aime particulièrement l'idée et soutiendra le projet de stage dating.
21 votants.
Résultat du vote : unanimité.

4. Validation des responsabilités de Licences Professionnelles.

MISP : Gisella Croce a été élue à l'unanimité par le conseil de département de GEII.
LP SARI : Pierre Maréchal a été élu à l'unanimité par le conseil de département de GEII.
LP ISI : Bruno Peta a été élu à l'unanimité par le conseil de département de GMP.
LP MTSP : Alexandre Ferry a été élu à l'unanimité par le conseil de département de GMP.
LP CII : Alexandre Ferry a été élu à l'unanimité au par le conseil de département de GMP. Le département ne sait pas s'il faut maintenir cette LP, il se donne un an pour décider. Les professionnels en retraite sont difficiles à remplacer. Les projets en pétrochimie se réduisent sur Le Havre. Il y a sept étudiants cette année.
LP GOLP et GOLI : Audrey Poucley a été élue à l'unanimité par le conseil de département GLT.
LP Conduite et gestion de projets : Nicolas Pividori a été élu à l'unanimité par le conseil de département de GCCD.
LP CTESOG : Anne Pantet a été élue à l'unanimité par le conseil de département de GCCD.
Les nouveaux chefs de département et responsables de LP ont été invités à des séminaires de formation avec les chefs service, la FC.
21 votants.
Vote global sur la validation des responsables de LP.
Résultat du vote : unanimité.

5. Point sur les effectifs.

Présentation du tableau fourni réalisé par Isabelle Châtel responsable du service Formations.
Les effectifs en LP ne sont pas encore arrêtés.
Stabilité des effectifs : 1% d'étudiant.e.s en plus. 1500 étudiant.e.s ont été recruté.e.s en première année.

tél
+33 (0)2 32 74 46 01
fax
+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian
BP 4006
76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr

6. Bilan de la revue de direction (procédure qualité).

Les procédures ont été mises en ligne. Tous les BIATSS et les enseignant.e.s en poste peuvent les consulter. Armelle Motte constate avec plaisir qu'ils le font. Des tableaux de dysfonctionnement (formation, finances, patrimoine) ont également été mis en place. Au niveau de la mise en place des indicateurs de pilotage, le travail progresse et ils seront mis en place pour cette année dès novembre. Le directeur remercie Armelle Motte pour ce résultat qui est le fruit de 4 ans de travail.

7. Situation budgétaire 2017, budget 2018.

2017 : L'IUT ne va pas réussir à tout dépenser son budget d'investissement puisqu'un changement de règles fonctionnement/investissement a été décidé par l'université en cours d'année. Le directeur précise qu'il s'agit d'un résultat comptable : dans la réalité, l'IUT est capable d'acheter la totalité des matériels dont il a besoin. Ce changement a un impact notamment sur les dépenses informatiques : une salle informatique était considérée comme étant une dépense d'investissement lors de l'élaboration du budget 2017. Les ordinateurs sont désormais considérés comme une dépense de fonctionnement.
L'argent non dépensé va dans le fonds de roulement. Au BR1, chaque année, il est possible de récupérer des financements pour des projets (un studio pour InfoCom ou le financement de la nouvelle LP de GCCD en 2017).
L'IUT a perçu moins de TA que prévu en 2017. Ce que l'on ne sait expliquer : il y a probablement un recentrage de cette perception de taxe vers le CFA (qui bénéficie d'une forte augmentation). 57000€ en recette perdus sur 420000€ budgétisés au BR2.
Les administrateurs doivent cependant relativiser cette baisse puisque l'ensemble des opérations d'équipement et de fonctionnement des départements et des services a pu être réalisée cette année : il existe même des reliquats qui nous permettent de mettre en route plus de projets que prévu d'ici à la fin de l'année. Le directeur souligne la quantité très importante de travail effectué par le service financier (IUT) et le Bureau des marchés (services centraux) pour accompagner ces nombreux projets.
2018 : La dotation budgétaire de 2018 est la même que l'an dernier pour le fonctionnement et l'investissement. La masse salariale a été baissée de 20000€ (sur 1750000€, réduction basée sur le réalisé des deux années passées). Moins de TA sera prévue. Les départements vont exprimer leurs besoins pour le 15 octobre. Ce qui sera validé au CA de novembre.
Le budget de l'IUT sera à l'ordre du jour du CA de décembre.

8. Information sur les évolutions du système IUT : DUT A+P, Bachelor, Parcours technologique de Licence.

Le système IUT est en train de se diversifier puisque chaque université autonome façonne ses composantes à son gré. Plus notre travail de mise en qualité sera effectif, plus l'IUT sera reconnu dans un contexte où l'Université Le Havre Normandie exprime ses prérogatives alors que la Région semble prôner un rapprochement entre les trois universités.
Le parcours technologique de licence sur 3 ans (soit un parcours DUT+LP) est présenté.
Le président s'exprime sur le Bachelor. Il faut rester vigilant par rapport à la création de Bachelors dans des grandes écoles.

tél
+33 (0)2 32 74 46 01
fax
+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian
BP 4006
76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr

Le DUT A+P : tous les départements ne se le sont pas appropriés (moins de dix étudiant.e.s) mais il donne de bons résultats. Les entreprises adhèrent bien à cette alternance 6 mois/6 mois avec un an de formation. Au final, les étudiant.e.s obtiennent un DUT.
Le directeur encourage tout le monde à participer aux différents conseils comme celui de la COMUE. L'IUT doit être présent et s'exprimer au sujet de la vie de son établissement.

9. Evaluation des formations.

Les évaluations des formations sont une obligation légale. L'évaluation de l'enseignement est à la charge de l'enseignant.
Armelle Motte présente l'enquête des diplômé.e.s de juin 2017. Il y a un déséquilibre de réponses en fonction des départements. Un travail de communication est à effectuer sur l'alternance.
Le taux de participation des étudiant.e.s aux différentes instances est faible car les étudiant.e.s connaissent mal le rôle du conseil de département et du conseil d'administration selon l'enquête : seuls 7% connaissent les cours Euréka sur lesquels sont publiés les PV des conseils d'administration.
Mais les étudiant.e.s ont le sentiment d'être écouté.e.s.
Une administratrice demande à ce que l'invitation au sondage parvienne aussi aux enseignant.e.s pour pouvoir motiver les étudiant.e.s.

10. Postes au 1er septembre 2018 : présentation de la campagne de recrutement de l'université. Choix de l'IUT et implications pour notre fonctionnement.

La proposition est distribuée aux administratrices et aux administrateurs.
Le CA de l'université valide l'enveloppe. Le président de l'université obtient un vote du Conseil académique (sur les profils) et du Conseil technique puis décide ensuite.
Il y a 6 postes au total. L'IUT aura 1 ou 2 postes.
C'est difficile alors que 21 postes sont gelés et que les départs à la retraite continuent.
Les chefs de département ont été écoutés. Les marges de manœuvre vont devenir de plus en plus étroites. Il faudra prendre des décisions comme fermer des groupes.
Le directeur demande au CA de le mandater pour pouvoir négocier avec le président de l'université.
Les administratrices et administrateurs discutent de la proposition pour le recrutement des enseignant.e.s. Il est décidé de classer un PRAG Lettres modernes pour Hygiène, sécurité, environnement (3è position), d'un MC 71ème section pour Info-Com (4è position).
Proposition recrutement BIATSS : les priorités proposées sont discutées.
Donner mandat au directeur pour de l'IUT pour faire les meilleures propositions possibles pour les campagnes d'emploi 2017/2018 :
16 votants
Résultat du vote pour la proposition concernant les enseignant.e.s
11 voix pour
5 abstentions
Résultat du vote pour la proposition concernant les BIATSS
7 voix pour
6 voix contre
3 abstentions

tél
+33 (0)2 32 74 46 01
fax
+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian
BP 4006
76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr

Les administratrices et les administrateurs ont demandé à faire figurer au PV que l'ensemble des BIATSS a voté contre la proposition.

11. Information sur le toilettage des statuts

Il s'agit de mettre à jour les statuts de l'IUT en effectuant des corrections mineures : le directeur informe les administrateurs qu'il les sollicitera pour un toilettage de nos statuts.

12. Questions diverses

Le président informe les administratrices et les administrateurs qu'il est candidat pour un deuxième mandat à la présidence du conseil d'administration de l'IUT.

La séance est levée.

tél
+33 (0)2 32 74 46 01
fax
+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian
BP 4006
76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr